

## Communiqué d'une opération de commerce de détail

Date de publication	27/03/2026
Date de notification	20/03/2026
Date de complétude	20/03/2026
Entreprises concernées	Hypermat SAS
Type d'opération	Extension de 222 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin sous l'enseigne « Les Briconautes » situé rue Edouard Glasser dans le quartier de Motor Pool à Nouméa ainsi que son changement d'enseigne au profit de l'enseigne « Mr. Bricolage »
Localisation	Nouméa
Activité(s)	Distribution au détail de produits de bricolage
Date limite de dépôt des observations des tiers	10/04/2026 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Galliéni – Nouméa courriel : <a href="mailto:instruction@autorite-concurrence.nc">instruction@autorite-concurrence.nc</a>

### **Résumé de l'opération :**

La notification consiste en l'extension de 222 m<sup>2</sup> de la surface de vente du magasin sous l'enseigne « Les Briconautes » situé rue Edouard Glasser dans le quartier de Motor Pool à Nouméa ainsi que son changement d'enseigne au profit de l'enseigne « Mr. Bricolage ».

L'opération concerne le secteur de la distribution au détail de produits de bricolage.

*L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition du public les informations fournies par les parties notifiantes. Ces informations ne préjugent en rien de l'avis que l'Autorité pourrait porter sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas non plus être tenue pour responsable en cas d'informations incorrectes ou trompeuses.*